



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

caoutchouc et plastiques

Question au Gouvernement n° 3494

Texte de la question

GOODYEAR

M. le président. La parole est à M. Pascal Demarthe, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pascal Demarthe. Ma question s'adresse à M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Monsieur le ministre, en novembre 2014, Jean-Philippe Cavaillé, directeur des ressources humaines de Goodyear Dunlop Tires France, annonçait qu'il n'y aurait aucun repreneur pour l'usine de pneumatiques Goodyear d'Amiens-Nord. Pourtant, en octobre 2013, quelques mois avant la fermeture de l'unité de production et au terme d'un long et âpre combat de six années entre Goodyear et les représentants des salariés, le ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg, avait affirmé qu'il avait reçu une offre de reprise partielle du site amiénois par Maurice Taylor, PDG du groupe Titan. Pascale Boistard, alors députée de la Somme, avait effectué un travail remarquable en tant que rapporteure de la commission d'enquête parlementaire sur le sujet. En janvier 2015, l'usine fermait définitivement.

Au total, 1 008 anciens salariés ont été concernés par le congé de reclassement. Depuis, les représentants du personnel ont lancé plusieurs procédures judiciaires : une action prud'homale pour invalider le motif de licenciement économique et une action de groupe aux États-Unis concernant les maladies professionnelles. Les salariés, qui effectuaient un travail irréprochable au sein du site, sont désabusés.

Ce matin, huit anciens salariés de l'usine Goodyear d'Amiens-Nord ont été condamnés à vingt-quatre mois de prison, dont neuf de prison ferme, pour la séquestration durant trente heures en 2014 du directeur des ressources humaines et du directeur de la production. Ces huit personnes ont évoqué à la barre un coup de colère face à une direction qui n'apportait aucune réponse à la détresse sociale dans laquelle se trouvaient les salariés de l'entreprise. Comprenant le caractère non prémédité de cette action, Goodyear, comme les deux cadres concernés, avaient, dans une perspective d'apaisement, retiré leur plainte. Si une sanction était nécessaire, car nul ne peut se faire justice soi-même sur le territoire de la République, la sévérité de la décision me pousse toutefois à exprimer ma profonde émotion et mon soutien aux salariés et à leurs familles.

Dans ce contexte, quel signal pouvons-nous envoyer aux 600 salariés... *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. Merci, monsieur le député. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, *ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique*. Monsieur le député, vous avez rappelé la situation très critique du site Goodyear d'Amiens, en faveur duquel mon prédécesseur Arnaud Montebourg s'était beaucoup battu, qui m'avait poussé à intervenir à plusieurs reprises dans les mois qui avaient suivi ma prise de fonctions. Je rappelle que malgré tous les efforts du Gouvernement, il n'y avait plus de solution industrielle pour le site. La seule solution, qui était proposée par le groupe Titan, comportait des exigences inacceptables en matière sociale, de salaire et de compétitivité ; elle n'a donc pu être retenue.

Des décisions de justice ont été rendues ce matin, et il ne m'appartient pas de les commenter. Toutefois, deux actions sont en cours. D'abord, une convention de reclassement a été signée pour 1 009 salariés. Deux tiers d'entre eux ont trouvé une solution : plus de 200 ont obtenu des contrats longs, c'est-à-dire soit des contrats à durée indéterminée, soit des contrats à durée déterminée de plus de six mois ; plus de 250 bénéficient d'une formation en vue d'une reconversion ; 130 sont partis à la retraite ; 80 ont créé leur propre entreprise. Pour le tiers restant, la convention a été prolongée de trois mois.

Parallèlement, un travail de revitalisation a été engagé dans le cadre d'une convention signée entre Goodyear et le préfet. Nous persévérons dans cette voie : 6 millions d'euros ont d'ores et déjà été affectés à cet objectif, et nous continuerons à flécher des crédits, en liaison avec la région, afin de revitaliser l'agglomération d'Amiens, qui souffre beaucoup. Cela suppose que les salariés...

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Demarthe](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3494

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 janvier 2016](#)